

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

LIGUE DE FOOT-BALL DE LA WILAYA DE SKIKDA

Modalités d'accèsion et de rétrogradation Saison sportive 2023/2024

En application des dispositions réglementaires et des circulaires y afférentes (édition sportive 2023/2024) et en vertu de l'article 69 des règlements généraux, nous avons l'honneur de vous soumettre, aux fins utiles les 06 cas de figures pouvant être appliqués à l'échéance des championnats des divisions (régionale 2 - honneur et pré-honneur).

Un Play off serait organisé entre les quatre(04) équipes classées respectivement 1er et 2ème dans les deux (02) groupes. Les rencontres se joueront sur terrain neutre. Le 1er classé (honneur) suite au Play off accèdera en R2. Il en est de même pour la division pré honneur le club classé 1er suite au Play off accèdera en division d'honneur.

Honneur (08X02=16 clubs) Pré honneur :(08X02=16 clubs) .

1^{er} Cas de figure

- Aucun club de la régionale 2 ne rétrograde en division d'honneur.
- Le club classé 1^{er} suite au Play off accède en régionale 2.
- Le club classé (1^{er}) suite au Play off du pré honneur accède en division honneur
- Aucun club de la division honneur ne rétrograde en division pré honneur.

$$\text{Soit} = (08 \times 02) 16 - 1 + 1 = 16 \text{ clubs}$$

2^{ème} Cas de figure

- Au cas où 01 club de la régionale 2 rétrograde en division d'honneur. Il sera établi le calcul suivant =
- Le club classé 1^{er} suite au Play off accède en régionale 2.
- Le dernier club classé mauvais 8^{ème} des deux (02) groupes rétrograde en pré honneur.
- Le club classé (1er) suite au Play off du pré honneur accède en division honneur.

$$\text{Soit} = (08 \times 02) 16 - 1 + 1 - 1 + 1 = 16 \text{ clubs}$$

3^{ème} Cas de figure

- Dans la probabilité de deux (02) clubs de la régionale 2 rétrogradent en division honneur, il sera établi ce qui suit :
- Le club classé 1^{er} suite au Play off accède en régionale 2.
- les deux (02) derniers clubs des deux (02) groupes) classés 8^{ème} rétrogradent en pré honneur.
- Le club classé (1er) suite au Play off du pré honneur accède en division honneur

$$\text{Soit} = (08 \times 02) 16 - 1 + 2 - 2 + 1 = 16 \text{ clubs}$$

4^{ème} Cas de figure

Eventuellement trois clubs de la régionale 2 rétrogradent en division honneur, il sera procédé ce qui suit :

- Le club classé 1^{er} suite au Play off accède en régionale 2.
- les trois (03) derniers clubs des deux (02) groupes les deux (02) classés 8^{ème} et le club classé - mauvais 7^{ème} rétrogradent en pré honneur.
- Le club classé (1^{er}) suite au Play off du pré honneur accède en division honneur.

$$\text{Soit} = (08 \times 02) 16 - 1 + 3 - 3 + 1 = 16 \text{ clubs}$$

5^{ème} Cas de figure

- Dans le cas où 4 clubs de la régionale 2 rétrogradent en division d'honneur, le calcul sera établi comme suit :
- Le club classé 1^{er} suite au Play off accède en régionale 2.
- les quatre (04) derniers clubs des deux (02) groupes les deux (02) classés 8^{ème} et les deux (02) classés 7^{ème} rétrogradent en pré honneur.
- Le club classé (1^{er}) suite au Play off du pré honneur accède en division honneur.

$$\text{Soit} = (08 \times 02) 16 - 1 + 4 - 4 + 1 = 16 \text{ clubs}$$

6^{ème} Cas de figure

- Dans le cas où 5 clubs de la régionale 2 rétrogradent en division d'honneur, le calcul sera établi comme suit :
- Le club classé 1^{er} suite au Play off accède en régionale 2.
- les cinq (05) derniers clubs des deux (02) groupes les deux (02) classés 8^{ème}, les deux (02) classés 7^{ème} et le club (01) classé mauvais 6^{ème} rétrogradent en pré honneur.
- Le club classé (1^{er}) suite au Play off du pré honneur accède en division honneur.

$$\text{Soit} = (08 \times 02) 16 - 1 + 5 - 5 + 1 = 16 \text{ clubs}$$

En outre, dans le cas éventuel, un club ou plusieurs clubs ne s'engageront en honneur pour la saison sportive 2024/2025 ; il sera procédé au repêchage, du club classé deuxième suite au Play off du pré honneur et ainsi de suite....

Titre de rappel : l'article 69 y afférent aux règlements généraux en vigueur.